

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1993)
Heft: 48: Grischun!

Artikel: Économie suisse sans EEE : quo vadis?
Autor: Stahel, Fritz / Phan-huy, Hilde
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847969>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Economie suisse sans EEE : quo vadis ?

par Fritz Stahel et Hilde Phan-huy.

(reproduction "Crédit Suisse" autorisée)

Le rejet de l'EEE affecte surtout la compétitivité de la Suisse en tant que place industrielle. Il faudra faire dans les pays de gros efforts pour limiter les dégâts tout en restant aussi ouverts que possible à l'Europe.

Depuis le 1er janvier 1993, le grand marché de la CE est réalisé, du moins dans ses fondements. Avec un certain retard, il sera étendu à tous les autres partenaires de l'AELE. Dans cet univers où tout est en mouvement, qui n'avance pas recule. Cette vérité s'applique aussi à la décision de la Suisse de ne pas participer à l'EEE. Le chemin de notre avenir économique est devenu plus ardu.

Un frein pour la conjoncture

Les retombées néfastes ne se manifesteront pas dans l'immédiat. La voie solitaire risque plutôt d'entraîner pour l'économie un long processus d'érosion. Le "non" ne précipite pas le pays dans la dépression, pas plus qu'un "oui" ne l'aurait immédiatement sorti de la récession. Mais il contribue à retarder encore la reprise conjoncturelle. Comme les deux années précédentes, le produit intérieur brut devrait légèrement régresser en 1993, en particulier du fait du faible niveau des investissements d'équipement qui, après avoir déjà sensiblement reculé en 1992, continueront à diminuer. Nombre d'entreprises, inquiètes de l'avenir incertain de la Suisse, avaient différé leurs investissements, elles y renonceront maintenant, ou les réaliseront plus tard dans l'Espace Economique Européen. Dans le secteur de la construction industrielle et artisanale, la reprise de l'activité s'en trouvera encore re-

tardée. L'accroissement des exportations sera un peu plus lent, de sorte que le chômage continuera à progresser, ce qui freinera encore la consommation privée. La concurrence étant moins vive, le renchérissement ne ralentira pas aussi vite qu'on aurait pu prévoir si le "oui" avait prévalu. En conséquence, une prime d'inflation légèrement plus élevée sera intégrée aux rendements des obligations. Mais si le franc suisse profite encore pendant un certain temps de l'agitation monétaire, il aura probablement tendance à s'affaiblir par la suite. A l'étranger, l'inquiétude que suscitera la compétitivité de notre économie primera la satisfaction procurée par le maintien de l'"insularité" de la place financière suisse.

Prospérité ternie

Au cours de ces dernières années, la Suisse a acquis un niveau de vie élevé. Elle le doit sans doute à ses propres efforts. Elle a aussi profité de la faiblesse des autres. Mais ne nous y trom-

pons pas ! De nombreux pays sont en passe de rattraper leur retard, alors qu'une tendance à l'indolence et à l'immobilisme semble s'installer chez nous. Il est vrai que le produit national par habitant est toujours le plus élevé des pays de l'OCDE, à savoir 52 000 frs.s. L'écart tend cependant à s'amenuiser et ce surtout lorsqu'on élimine l'effet des fluctuations de change ainsi que les différences entre les taux d'inflation et les niveaux des prix. Le graphique ci-contre montre que sur la base du standard de pouvoir d'achat nous avons déjà perdu passablement de terrain dans les années septante, alors que l'AELE et la CE ont pu maintenir leur niveau de vie réel. Cette analyse s'applique aussi aux pays limitrophes de la Suisse. Une comparaison avec les régions voisines montre que les différences sont encore plus faibles. Ces régions ont atteint un niveau de développement supérieur à la moyenne de leur pays. Leur taux de chômage est même parfois plus bas que dans nos cantons frontaliers. Des études récentes révèlent que malgré des salaires plus élevés, il reste en fin de mois aux Suisses moins d'argent qu'à leurs collègues étrangers des régions voisines - et bien qu'ils aient des horaires hebdomadaires plus longs et des vacances plus courtes.

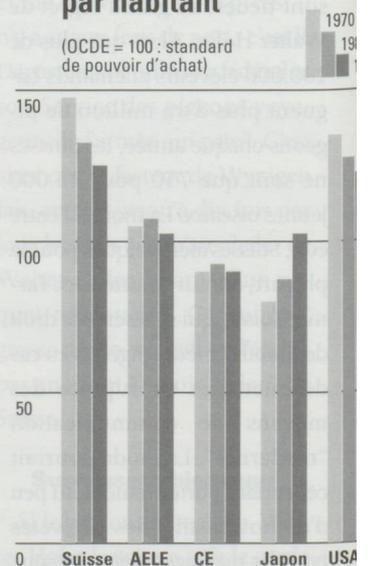
Les obstacles de la voie solitaire

Le défi auquel nous sommes confrontés tient non seulement à l'avance prise par d'autres pays, mais aussi au fait qu'en rejetant l'EEE, nous nous sommes nous

mêmes créé un nouveau handicap. De Suisse, nos entreprises ne peuvent participer au marché commun dans les mêmes conditions que leurs concurrents. Les inconvénients sont multiples. Premièrement, le trafic de marchandises ne bénéficiera pas du même allègement des contrôles et des formalités aux frontières. Dans le domaine des règles d'origines, nous ne pourrions pas profiter de réelles simplifications. Deuxièmement, les firmes suisses devront toujours demander pour leurs produits une autorisation d'importation dans chacun des pays de l'EEE; d'où de nombreuses complications; il en sera en outre plus difficile d'abaisser les coûts en agrandissant les unités de productions. Troisièmement, le problème du régime de perfectionnement passif des textiles reste entier. Les entreprises de l'EEE préféreront utiliser des produits de base provenant d'un pays membre, car ils pourront les faire traiter

Produit national par habitant

(OCDE = 100 : standard de pouvoir d'achat)



dans un pays tiers sans payer de droits de douane. Quatrièmement, malgré l'accord bilatéral sur le transit, il sera difficile aux entreprises de transports de développer leurs activités sur le grand marché. Suisse ne pourra plus revendiquer une entière liberté de mouvement, elle sera tributaire du bon vouloir des États de l'EEE. Cinquièmement, nos entreprises n'auront pas libre accès aux marchés publics, ce qui est en particulier un handicap pour l'industrie des machines. Sixièmement, les entreprises de notre pays ne pourront participer pleinement et sur un pied d'égalité aux programmes communs de recherche. C'est là pourtant une activité vitale pour la Suisse en raison de sa spécialisation dans les secteurs à haute valeur ajoutée. Septièmement, il en va de même pour la formation. Les jeunes auront moins de chances de faire leurs études dans un pays de l'EEE. Par ailleurs, les entreprises ne pourront pas affecter librement leurs collaborateurs à leurs succursales ou filiales étrangères.

Prendre des mesures à l'intérieur...

Toutes ces entraves touchent moins les multinationales que les nombreuses entreprises exportatrices petites et moyennes pour lesquelles le libre accès au grand marché européen serait essentiel. Et même les branches axées sur le marché intérieur, protégées par l'isolement de la Suisse, ont intérêt à ce que l'industrie d'exportation soit prospère. Car cette dernière, qui contribue pour plus d'un tiers à notre produit national, est pour elles un soutien important en raison du travail qu'elle procure à de nombreux sous-traitants et du pouvoir d'achat des personnes qu'elle occupe. Pour atténuer les difficultés esquissées, il n'y a que deux voies possibles: transférer dans une plus grande

mesure la production dans l'Espace Economique Européen - ce qui ferait s'accroître le chômage dans notre pays - ou réduire les coûts de production, ce qui suppose avant tout une amélioration des conditions cadres offertes par la politique économique. Dans ce contexte, il faut créer premièrement une politique plus favorable aux consommateurs sur le plan de la concurrence. En attendant que la législation destinée à prévenir les abus soit remplacée par une interdiction des cartels, il convient d'appliquer la loi actuelle de façon encore plus rigoureuse et de faciliter les importations en uniformisant les normes. Deuxièmement, la main-d'oeuvre étrangère ne doit plus être orientée vers les branches à structures faibles. Il faut abolir le statut de saisonnier et réserver une plus grande partie des contingents à des personnes hautement qualifiées venant de l'EEE. Troisièmement, il conviendrait d'adopter le système de la taxe à valeur ajoutée, ne serait-ce que pour éliminer la "taxe occulte" défavorable à nos investissements. Comme au sein de la CE, l'imposition des sociétés exerçant des activités internationales devrait être simplifiée. Quatrièmement, la Confédération, les cantons et les communes doivent, pour leurs achats et leurs travaux de construction, tenir compte des offres les plus avantageuses. Cinquièmement, les administrations publiques ainsi que les CFF et les PTT doivent être gérés plus efficacement (privatisation partielle). En outre, il faut que les secteurs de l'énergie et de la santé soient régis par les principes de l'économie de marché. Sixièmement, le facteur "formation", dont l'importance ne cesse de croître, doit être favorisé par la reconnaissance mutuelle des diplômes, par une plus grande concurrence entre les hautes

écoles (par exemple instauration de bons de formations) et par un réexamen des matières enseignées à tous les niveaux. Septièmement, les investissements nouveaux ne doivent plus être inutilement freinés et rendus plus coûteux par le réseau serré des prescriptions étatiques régissant la construction. Huitièmement, il convient de renforcer la compétitivité de la place financière - avant tout en accélérant la promulgation de la nouvelle loi sur les bourses et en établissant des règles plus modernes pour les fonds de placements. Il y a donc du pain sur la planche. Il s'agit maintenant d'élaborer un programme d'action et de l'assortir d'un calendrier rigoureux. Il faut s'attendre à des résistances, mais pour pouvoir véritablement aller de l'avant, il serait bon de reléguer au second plan les intérêts particuliers. Et surtout, les adversaires de l'EEE doivent maintenant révéler leur stratégie, après avoir affirmé à la population que la voie solitaire ne changerait rien et que notre pays devrait procéder lui-même à des réformes.

...et rester ouverts à l'Europe

En prenant des mesures, nous ne pouvons que limiter les dégâts, mais pas les éliminer entièrement. C'est pourquoi il importe de maintenir le dialogue avec nos partenaires européens.

Il ne faut pas s'attendre à des miracles. L'AELE s'occupe en ce moment en premier lieu de l'EEE, et la CE d'elle-même, de la question de son élargissement et de l'Europe de l'Est. Il n'est guère probable que ces organismes soient disposés à envisager des solutions particulières avec la Suisse, en effet, les autres pays doivent maintenant réaliser sans la Suisse - et avec un retard sur l'horaire prévu - un traité EEE à l'élaboration duquel notre pays a largement contribué (par exemple, pas d'union douanière, cadre institutionnel). Des versements volontaires au fonds de cohésion de l'EEE vaudraient peut-être à notre pays quelque sympathie. Il semble possible, à moyen terme, de développer le réseau des traités bilatéraux, mais la CE et l'AELE n'hésiteront pas à demander des compensations - surtout en ce qui concerne le commerce de produits agricoles. Une sorte d'"EEE light" n'est guère envisageable. En revanche, une participation ultérieure à l'EEE reste dans le domaine du possible. Il faut par ailleurs sonder soigneusement les possibilités étroites avec les régions frontalières. La demande d'adhésion à la CE ne doit pas être retirée, bien que la Communauté l'ait pour l'instant différée. La CE est en train de changer de visage. Notre pays devrait pouvoir en profiter, du moins à terme. ■

Publicité

La pub ? On peut lui faire dire ce que l'on veut.
Pas à nos anciens élèves !

Forum Alpazur

International Language School (Adultes et adolescents)



Informations et contacts : Forum Alpazur. Chalet "Le Cristallin".
CH-1938 Champex-Lac/VS. Tél./Fax 19 41 26 83.32.32